

Quelques idées pour la constitution d'un réseau territorialiste en France

En France, il me semble que l'évolution du contexte politique, scientifique et professionnel de l'aménagement du territoire est favorable à l'émergence d'un réseau de chercheurs et de praticiens prenant appui sur l'expérience de la société des territorialistes italiens.

Cette dernière recherche, semble-t-il, à fonder une science multidisciplinaire du territoire permettant aux acteurs locaux d'élaborer des modalités de transmission des patrimoines identitaires territoriaux dans le cadre d'une gouvernance démocratique des ressources locales.

Etant données les différences politiques, universitaires et culturelles entre les deux pays, le réseau français devrait définir ses caractéristiques propres.

J'imagine ce que pourraient faire d'abord les fondateurs de ce réseau :

1. **Expliciter et partager les raisons de la prise de conscience** d'une mouvance d'idées territorialistes en France. Elles semblent étroitement liées aux conséquences discutables de la production des territoires urbains et ruraux dans le contexte de la mondialisation, de la métropolisation (centre dominant et périphérie dominée), de l'urbanisation des cultures, du changement climatique et de la transition énergétique:
 - a. *Conséquences sociales* : inégalités, précarisation du logement et du travail, exclusion, ségrégation spatiale, insécurité, perte de bien-être, de repères et d'identité, gentrification, privatisation de l'espace public
 - b. *Conséquences environnementales* : perte de biodiversité et de patrimoines naturel et culturel, accroissement des risques sanitaires et environnementaux liées à la ville, aux industries et à l'agriculture conventionnelle, etc.
 - c. *Conséquences économiques et politiques* : concentration géographique du capital, anémie de certains territoires, inéquité territoriale, hégémonie des macroinstitutions, compétition territoriale.
2. **Analyser les alternatives territorialistes** dans une perspective :
 - a. D'extension à l'Europe (mondialisation par le bas, reterritorialisation, constitution de biorégions, restitution aux habitants/producteurs du droit à la ville et à la campagne, autosoutenabilité, etc.)
 - b. D'application micropolitique à la France (réseaux de petites et moyennes villes, agricultures urbaines de proximité, dynamisation des espaces publics, construction des communs territoriaux, systèmes d'échanges locaux, rôle des artistes, lien des temporalités et des territorialités, etc.)

c. De comparaison entre les idées et actions italiennes territorialistes dans le contexte régionalisé de ce pays, et celles qui en sont proches en France.

3. **Faire le bilan des politiques et des outils publics, et des actions privées, qui en France** ont concrétisé depuis quarante ans les nouvelles modalités de production des territoires notamment dans les parcs naturels régionaux, mais aussi en dehors de ces périmètres.

En montrer les succès et les insuffisances (les 2/3 du territoire ne bénéficient pas de ces politiques jugées exemplaires, les régions urbaines concernées ne disposent pas en général des infrastructures environnementales et de logement suffisantes, la gentrification est en cours dans les périmètres urbains et ruraux protégés).

En outre, il est probable qu'il faut distinguer les régions sous influence directe de l'Etat (comme Paris et la région Île-de-France) et celles (comme PACA) qui souffrent du centralisme parisien et peuvent être intéressées par des politiques territorialistes.

Il me semble que l'enjeu, dans un pays centralisé comme la France, est de savoir si l'alternative territorialiste peut être complémentaire de l'insuffisance des actions publiques (de l'Etat à la commune et aux quartiers). Si oui, comment ? Dans ce cas, il sera essentiel de préciser quelles règles locales autoproduites fabriquent quels *communs territoriaux* (énergie, mobilité, agroécologie, patrimoines locaux, éducation, logements, économies nouvelles, ressources locales, etc.), dans le cadre régional nouveau, national et européen, et avec quelles conséquences.

In fine, **un manifeste fondateur** pourrait concrétiser la plateforme pluridisciplinaire d'idées et de projets qui sera à l'origine du réseau et de ses futures activités.

Texte écrit à partir de la réunion du 16 avril à Paris, et des textes de A. Magnaghi, T. Villani, T. Paquot et C. Tamisier.

Versailles, Pierre Donadieu, 30 avril 2015

Nb : la thèse sur le Grand Paris, soutenue en 2013 à Grenoble s'intitule : *L'évolution des rapports ville nature dans la pensée et la pratique aménagistes : la consultation internationale du Grand Paris*

par Adrien Gey sous la direction de Yves Chalas, sociologue.

Elle est consultable en ligne et sa qualité est remarquable.